



DIEU NE MEURT PAS ! Réponse à M. Viviani, ministre du Travail. Discours prononcé à la Salle des Sociétés Savantes par M. l'abbé NAUDET et allocution de M. Paul VIOLLET, membre de l'Institut. I vol. in-12. Prix : *franco* : 0 fr. 60 (10 cts) Librairie BLOUD et Cie, 4, rue Madame, Paris (IVe).

On se souvient du discours prononcé naguère à la tribune du Parlement, où M. Viviani, ministre du Travail, affirma avoir éteint les lumières du ciel. Pour répondre à cette outrecuidance blasphématoire, le comité parisien des conférenciers républicains démocrates convoqua aussitôt une grande réunion populaire. La brochure que nous annonçons donne la très remarquable allocution prononcée à cette occasion par M. P. Viollet, membre de l'Institut, et le vibrant discours de M. l'abbé Naudet. Avec son éminente science juridique, M. P. Viollet montre que nos sectaires en sont venus à dénier aux catholiques jusqu'aux droits primordiaux inscrits dans la célèbre "déclaration" dont ils se réclament toujours. M. l'abbé Naudet, à son tour, explique, en des paroles qui soulevèrent d'enthousiastes applaudissements, pourquoi M. Viviani et ses pareils n'ont rien éteint, pourquoi nous avons besoin de Dieu dans l'ordre social aussi bien que dans l'ordre moral ; et comparant la doctrine catholique avec les affirmations sectaires, il fait ressortir sans peine l'incomparable supériorité de celle-là sur celles-ci. Le discours se termine par un chant d'espérance en l'avenir religieux de notre pays. Nous ne croyons pas que l'orateur qu'est M. l'abbé Naudet ait jamais été plus éloquent.

LA NOUVELLE-FRANCE—Revue des intérêts religieux et nationaux. Paraissant le 15 de chaque mois par livraison de 48 pages in-40, ne publie que des travaux originaux. Abonnement, par an, \$1. Rédaction et administration, 2 rue Port-Dauphin, Québec.

Livraison de Février—Mgr L. A. PAQUET :—L'Eglise et l'éducation—Introduction. L'abbé Camille ROY :—Fleurs d'outre-tombe.—Les *poésies*, d'Alfred GARNEAU. L'abbé L. LINDRAY :—Louis Liénard de Beaujeu, premier docteur en théologie de la Nouvelle-France.—I. Le Lauréat, Raphaël GERVAIS :—Erreurs et préjugés : La crise française.—Pourquoi y revenir ?—La vraie question en jeu—Les causes qui sont des prétextes ou qui n'en sont pas.—Quelques causes plus sérieuses.—Un remède au mal. Don PAOLO-AGOSTO :—Pages romaines ; Echos de la persécution française en Italie.—Santos-Dumont.—Un double deuil dans le Sacré Collège.—Le jubilé sacerdotal du cardinal Gotti et la Propagande. LA RÉDACTION :—Bibliographie française.

BULLETIN DU PARLER AU CANADA.—Abonnement \$1. Adresse : M. le Secrétaire de la Société du parler français au Canada, Université Laval, Québec.

Livraison de Février.—P. J. PARADIS :—Notre langage commercial. L'abbé V. P. JUTRAS :—Lexicologie franco-canadienne. L'abbé C. LAFLAMME, l'abbé A. GOSSELIN :—Bibliographie. Ad-jutor RIVARD :—Livres et revues. Le COMITÉ DU BULLETIN :—Lexique canadien-français. (suite). Le SARCLEUR :—Sarclures. Le COMITÉ DU BULLETIN :—Anglicismes.

L'Ami fera remarquer que le mot *Cipaille*, mentionné dans le Lexique canadien-français, est une corruption du mot anglais *sea-pie*.

NECROLOGIE



M. Ambroise Ferron, Lowell.

Mme Vve Adeline Archambault, St. Antoine sur Richelieu.

M. l'abbé J. Jeannotte, Ste Mélanie.

Mgr Guillaume Stang, 1er évêque de Fall River.

M. Joachim Brière, Oak Lake.

Melle Denise Taillon, St. Michel de Napierville.

M. F. X. Asselin, Station d'Hébertville.

Mme Anicet Tremblay, St. Bruno.

Mme Edouard Gagnon, S. Pierre, I. O.

M. Georges Grandchamp, Hancock.

Mme Racette, St Alexis.

M. Louis Tardif, St. Pierre, I. O.

Mme Eelesphore Morais, Trois Pistoles.

M. Arthur Lavallée, Winnipeg.

Mme J. B. Trefflé Richard, L'Épiphanie.

Que par la miséricorde de Dieu, leurs âmes et les âmes de tous les fidèles trépassés, reposent en paix.

Nous disons deux messes, chaque semaine, pour nos abonnés. Ils peuvent appliquer à te le ou telle personne, vivante ou défunte, les 104 messes dites chaque année à leur intention.

Nous disons chaque mois une messe de *requiem* pour nos abonnés décédés ou cours du mois.

—*Nous disons tous les jours, avec nos Junioristes, la 4e dizaine du chapelet pour les intentions recommandées et la 5e dizaine pour les abonnés décédés au cours du mois.*

AVANTAGES SPIRITUELS

Offerts aux bienfaiteurs de l'Œuvre des Vocations et aux abonnés de L'AMI et de L'ANGE DU FOYER.

Ils participent :

1o. Aux prières qui sont faites, tous les jours, dans chaque communauté des Missionnaires Oblats, pour leurs bienfaiteurs vivants et décédés.

2o. Aux mérites de deux messes dites *chaque semaine*, à leur intention. Ils peuvent appliquer à telle ou telle personne, vivante ou défunte, les 104 messes dites chaque année à leur intention.

De plus :

Chaque mois, une messe de *requiem* sera dite pour les bienfaiteurs de l'Œuvre des Vocations et pour nos abonnés, décédés dans le cours du mois ; et ils s-ront recommandés aux prières, quand nous serons informés de leur décès.

Un service solennel sera célébré chaque année, dans la première semaine de novembre, pour nos abonnés défunts et parents de nos abonnés.

Saint-Boniface, Man., imprimerie du MANITOBA